

La mitzva de la semaine

Par le Rav Shaoul David Botschko

Directeur de la Yeshiva Ekhal Elyahou (Kokhav Yaacov)

Traduit de l'hébreu par Elyakim P. Simsovic

Parachat Nasso

Couvre chef

La paracha nous enseigne l'obligation, pour la femme, de se couvrir la tête lorsqu'elle sort de sa maison. Elle traite du cas où une femme mariée s'est isolée avec un autre homme et on ignore ce qui s'est passé, mais elle a en tout cas provoqué une jalousie de la part de son mari. A l'époque où le Temple était debout, la Thora prévoyait ce qu'on appelle une « ordalie », c'est-à-dire un jugement divin lors d'une cérémonie particulièrement éprouvante, au terme de laquelle se révélait si elle avait – ou non – trompé son époux. Lors de cette cérémonie, le Cohen la décoiffait (Nombres V, 18) :

« Et le Cohen dressera la femme devant Hachem et ébouriffera la tête de la femme et il placera sur ses paumes l'oblation de mémoire, c'est l'oblation de jalousies, et dans la main du Cohen seront les eaux amères des malédictions. »

« Il ébouriffera sa tête » signifie qu'on découvrira ses cheveux, ce qui fait dire à rabbi Yichmaël que cela nous apprend que les filles d'Israël se couvrent la tête.

Mettre à nu les cheveux de la femme lors de cette cérémonie prouve que les femmes mariées avaient coutume de se couvrir la tête. Cette obligation s'applique lorsqu'elles sortent au dehors, mais l'est pas contraignante à l'intérieur de la maison – ce dont le Talmud (Kétouvoth 72b) témoigne plaisamment en disant que « si tu l'obliges à se couvrir la tête dans la cour de sa maison, tu ne laisses plus aucune fille d'Abraham notre père vivre normalement à la maison. »

Il existe une beauté ayant cours au dehors et une autre qui appartient à l'intérieur, à l'intimité de la maison. Notre conduite, la manifestation de notre présence, est importante au-dedans et au dehors. Notre apparence peut souvent refléter et révéler en miroir les valeurs cachées en nous.